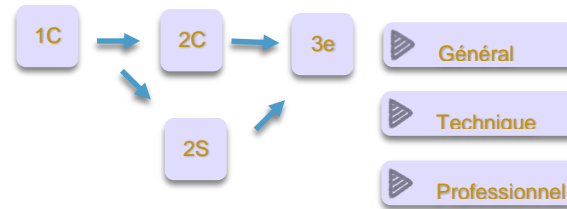


Le parcours au premier degré

L'élève ayant obtenu son CEB suit un parcours première commune (1C) - deuxième commune (2C).
 Au terme de la 2C, il présente des examens externes de fin de 1er degré (CE1D).



▶ S'il réussit, il a accès à la 3e de son choix (3e générale, 3e technique ou 3e professionnelle).

▶ S'il n'obtient pas son CE1D, il est orienté dans une année complémentaire (2S) à l'horaire spécifique pour lui permettre de remédier à ses lacunes. A la fin de cette année, il représente un CE1D.

Journée-type	
8h30-9h15	1 ^{ère} heure
9h15-10h00	2 ^e heure
10h-10h45	3 ^e heure
10h45-11h	Récré
11h-11h45	4 ^e heure
11h45-12h30	5 ^e heure
12h30-13h20	Temps de midi
13h20-14h05	6 ^e heure
14h05-14h50	7 ^e heure
14h50-15h05	Récré
15h05-15h50	8 ^e heure
15h50-16h35	9 ^e heure

Suivi et accompagnement

Pour accompagner votre enfant dans sa scolarité, le Collège met en place plusieurs dispositifs :

- Les **tuteurs** sont les interlocuteurs privilégiés de l'élève et de vous-mêmes, pour toutes les questions pédagogiques et de relations. En cas de souci, il se permettra de prendre contact avec vous. C'est lui aussi qui remettra le bulletin de votre enfant.
- Le **coordonnateur** gère le degré sur le plan organisationnel et pédagogique.
- Un **éducateur-référent** gère le degré sur le plan relationnel et disciplinaire.
- Pour un suivi personnalisé sur des problématiques plus psychosociales ou d'orientation, le **PMS** de Châtelet assure une permanence dans l'école. Nous avons également un dispositif d'accrochage scolaire en interne : **Le Lien**
- Lorsque cela est possible, les services d'une **logopède** sont également proposés gratuitement pour diagnostiquer nos élèves et accompagner les aménagements raisonnables.

Nous Contacter

- Téléphone : 071/38 38 48 Notre site : www.pie10.be et sur Facebook
- Edna Dercq, coordonnatrice du 1^{er} degré : edna.dercq@pie10.be
- Marie Poulin, éducatrice du 1^{er} degré : marie.poulin@pie10.be
- Muriel Vereckt, directrice : muriel.vereckt@pie10.be
- Olivier Vincent, directeur adjoint olivier.vincent@pie10.be

1C	
Religion	2h
Français	6h
Mathématique	5h
Étude du milieu	4h
Sciences	3h
Éducation physique	3h
Langue : Néerlandais ou Anglais	4h
Éducation par la technologie	1h
Éducation artistique	1h
Développement Durable	1h
Latin	1h
Tutorat	2h
Ateliers	2h

Le projet 45 minutes

Le Collège Pie 10 fonctionne en cours de 45 minutes au lieu de 50.

Les 5 minutes récupérées forment 3 périodes pour...

- organiser la 2^e heure de tutorat
- organiser 2h d'ateliers les jeudis après-midi
 - de remédiation,
 - de dépassement,
 - de découverte culturelle, sportive
 - de projets collectifs

Nous accueillons les élèves de 7h30 à 17h00. En dehors des heures de cours des surveillances sont organisées en zone d'accueil ou en médiathèque.